

Le machinisme agricole après la mécanique automobile

En bon brestois, Thomas Abiven a fait le choix de rester à Brest pour ses études après le collège. Pour lui, ce sera un bac pro mécanique automobile. Un choix déterminé pour ce jeune de la ville qui passe néanmoins toutes ses vacances chez son oncle agriculteur dans la presqu'île de Crozon.

C'est à l'occasion d'une porte ouverte à Saint Ségol, à laquelle il accompagne son frère qui souhaite se reconvertir en production laitière, que Thomas découvre l'atelier machinisme du centre de formation, ses formateurs, et surtout la pédagogie appliquée. La formation comprend des périodes en atelier pour l'apprentissage de la mécanique (moteur diesel, hydraulique, transmissions) et des travaux pratiques au champ pour le réglage des machines et la conduite du matériel en sécurité.

Direction CS machinisme

Il n'en faut pas davantage à Thomas pour, une fois le bac en poche, quitter la mécanique automobile, s'inscrire en CS machinisme et se mettre en quête d'un employeur. Il signe un contrat de professionnalisation en septembre 2015 à la SARL Jézéquel, à Plougastel-Daoulas. Cela signifie pour lui 16 mois d'alternance dont 16 semaines au centre de formation de Saint Ségol. François Jézéquel, son patron, est un habitué du dispositif, Thomas n'est pas le premier jeune qu'il forme. "Si on veut du personnel, il faut former les jeunes ! L'alternance, c'est le meilleur moyen pour leur mettre le pied à l'étrier". De son côté, Thomas se sent beaucoup plus autonome. Il est aussi parfaite-



> Thomas Abiven avec son patron, François Jézéquel.

	Age du titulaire du contrat	18 à 20 ans	21 ans et plus
Salaire minimum (% du SMIC) selon le niveau d'entrée	Diplômes : CAPA, BEPA, BPA	55%	70%
	Diplômes : BAC Pro, BPREA, BTS	65%	80%

ment intégré dans l'équipe de salariés et il apprécie qu'au fil de son contrat "on lui confie de plus en plus de tâches variées".

Un patron convaincu

François Jézéquel complète en soulignant la progression commune à tous les jeunes au fil des expériences. "Les quatre premiers mois en entreprise sont toujours un

choc pour les jeunes. Il y a une prise de conscience des exigences et des contraintes du monde de l'entreprise. Une fois compris le système, les contraintes deviennent plaisir et le rythme nécessaire vient tout seul". Le parcours de formation en contrat de professionnalisation est idéal pour François Jézéquel. "Les conditions financières du contrat sont attractives pour compléter l'équipe sans prendre trop de risques". Par ailleurs, "l'alternance permet d'acquérir progressivement des compétences en formation puis de mettre en application dans l'entreprise les connaissances et les savoir-faire acquis à Saint Ségol".

A l'issue de son contrat, Thomas ne retournera pas dans la mécanique automobile. Il restera dans le milieu agricole, ou il a facilement trouvé sa place même si "il faut parfois travailler sous la pluie".

Le contrat de professionnalisation CS machinisme

Le centre de formation de Saint Ségol propose depuis plusieurs années des formations en alternance dans le cadre de contrats de professionnalisation financés par le Fafsea. Les jeunes accueillis dans cette formation sont en parallèle salariés dans des exploitations agricoles, des ETA ou des Cuma. Le choix de l'employeur se fait en fonction du projet professionnel du jeune, selon qu'il se destine au machinisme agricole et la conduite du matériel ou à la production (élevage, maraîchage ...) avec une volonté d'autonomie sur la conduite des cultures et l'entretien du matériel. D'une durée de 16 mois, dont 16 semaines à Saint Ségol, le contrat de professionnalisation est un contrat de travail à durée déterminée pour lequel l'entreprise bénéficie d'une exonération partielle de charges patronales sur la partie du salaire n'excédant pas le Smic.



Laurence Le Guen
Contact professionnel : Odile Caroff